

Très cher confrère,

Paris. 24 3

La vue des hommes sont bien courtés quand il s'agit des œuvres de Dieu. Les mêmes sont plus courtés peut-être qu'un d'autres, mais quelquefois je les préfère. néanmoins je vous dirai les mêmes, au moins encore une fois, en toute simplicité. —

Il ne me paraît pas impossible que vous ayez dès le commencement deux maisons. — cela me semble avantageux sans bien des rapports. L'impossibilité viendrait ou du défaut de prêtres, ou du défaut de moyens pécuniaires. L'embarras d'avoir un nombre suffisant de prêtres et de bons prêtres, en rest, il faut l'avouer d'abord. cela a eu besoin qui sera senti plus long temps. Néanmoins pour le présent il semble que le bon Dieu prépare quelque ouverture à ce commerce. Désire. vous avec M. Chartier, envoie un autre que je vous envoie. vous en attendre un peu de France. et je suppose que vous pourriez en obtenir deux autres d'un. 4 ou 5 ce serait avec ce me semble, au moins pour commencer.

La difficulté par rapport à l'argent est sensible. néanmoins il me semble que la proposition que je fais n'augmente pas la difficulté. Je suppose en effet que vous ne bâtirez l'année prochaine qu'à South bend. vos frères, devenus moins nombreux à St. Peters, pourraient se contenter de ce qu'ils ont, jusqu'à l'année suivante. en attendant on ferait la porte, on finirait les fenêtres et préparait la planche etc. — à South bend vous bâtiriez, mais seulement le centre ou une aile de l'édifice que vous projetez. Déposer 80 ou 100,000 de l'argent.

à 2,50 le mille. Les 250 dol. le passage, l'arpent et le sable  
ne coûtera pas plus - c'est alors 500. maintenant supposons  
que ceci ne fait que le tiers de la Dépense ce sera 1,500 dol  
mais nos frères ne feraient une partie. donc le tout n'irait  
peut-être qu'à 1000 ou 1200. — Il est bien entendu que rien ne  
serait complètement fini or il me semble que vous pourriez

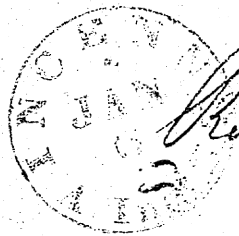
faire face à cette dépense. d'ailleurs vous même emprunter quelque  
chose - je demande, cette année, pour vous six cents \$ 3,000 -  
si on donne cette somme ou seulement \$ 2,000 vous pourriez  
l'année suivante bâtir à St. Péters, et déjà votre bâtiment  
de Southbend vous permettrait d'avoir quelques missionnaires.  
Je sais bien que vous ne devez point compter sur les annués  
des fidèles de Southbend, si ce n'est comme leur pasteur,  
je connais les affaires de M. Coquillard. elles sont mauvaises.  
Mais comme on lui doit beaucoup, j'ai pensé qu'il pourrait  
faire travailler ceux qui lui doivent et par là retirer de l'argent  
qui lui en est dû. Je puis au reste envoyer un message à  
Southbend disant je pense, on vous pourriez l'avis de Chicago.

Je crois que conserver les deux maisons est utile  
sous bien des rapports. 1: cela utilise les matériaux  
amassés - 2: cela vous rend propre la récolte précédente  
par racines et vous laisse en fait. 3: vous n'êtes plus  
obligé de vendre ou de louer, ou mettre chose que  
vous ne vendriez point du tout ou que vous vendriez à  
perte. 4: vous pourriez de cette manière faire vivre

aisément nos frères, sans presque d'impensur. 5° vous surmontez  
la grande difficulté qui se présente tout d'abord de rassembler  
tous vos frères à Southbeud n'ayant pas eu l'usage. 6°  
ne serait-il pas d'ailleurs à craindre qu'au lieu d'étudier,  
ils ne perdissent leur temps. 7° ne faut-il pas après tout  
que nous ayons une maison dans le sud? comment vos  
frères pourraient-ils aller chaque année faire leur  
études au nord? serait-il bien aisé de fonder plus  
tard cette seconde maison? je dirais beaucoup

d'autres choses, mais je ne veux pas manquer le Cowen.  
J'espère que M. Chartier s'oppose à mon idée, il ne m'a même  
été sur ce point jusqu'à me dire que nous ne pourrions faire  
cela sans le consentement du conseil des frères, mais que si je  
je vous prie de faire attention, tant que notre état d'infirmité  
nous nous permet pas d'avoir un conseil régulier, celui que nous  
formons est sans autorité, il n'a de pouvoir que ce que nous lui  
en donnons. une idée que M. Chartier a dit qu'il voit  
en France — en printemps. à cela je m'oppose formellement,  
je n'abstiens d'imposer mes raisons. je ne fais si vous  
le demandez, qu'il me suffise en ce moment de vous  
dire que si M. Chartier vous peut être utile à quelque  
chose c'est comme chargé du travail du collège,  
à Dieu, bonne santé, bonne nuit &c &c  
et à nos frères

4 Let. av. De River



Rev. C. Loring 1863  
South Bend, St. Joseph Co.  
Indiana.

